



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7564>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-7564**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Territoires Soixante-Deux

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 32791063400069

**Ville** : LIEVIN

**Code postal** : 62800

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 62

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://territoires62.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_12242\\_992512.html](https://territoires62.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_12242_992512.html)

**Identifiant interne de la consultation** : 4410 RELANCE du lot 12

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : ROCHOY Loïc

**Adresse mail du contact** : l.rochoy@territoires62.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 321458771

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1 - Une lettre de candidature dûment complétée comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est admis à déposer une offre, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité

des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité 2 - Une déclaration sur l'honneur dûment complétée (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L 2141-1 à 5 et 7 à 11 du code de la commande publique. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de la sélection des candidats admis à remettre une offre par les seuls candidats retenus (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement). L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public. 3- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 4- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 5 - Les pièces définies ci-dessous permettant l'évaluation de leur expérience, capacités professionnelles et techniques : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours des trois dernières années. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées aux 2- à 5- ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 15/02/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Relance du lot garage pour la construction de 19 logements individuels et de ses abords - ANNEQUIN

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45210000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Cette consultation ayant pour objet le lot12 Garage fait suite à une déclaration sans suite d'une procédure antérieure. Ce lot s'inscrit dans une opération de travaux répartie en 15 lots.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Annequin

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés constituant l'opération de travaux est de : 12 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations. Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître de l'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/01/2024